

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate

Barrister and Solicitor

5175 de la Concorde

Vaudreuil-Dorion

Qc, J7V 0G1

Tél : 450-458-4924

Fax : 450-458-5270

helenesicard@videotron.ca

Vaudreuil-Dorion, 31 juillet 2018

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal H4Z 1A2

Par dépôt électronique et courriel seulement

**Objet : Dossier R-4043-2018, Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Précisions sur l'intervention de Union des consommateurs (UC)**

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2018-095.

Dans un premier temps UC soumet qu'à cause des courts délais prévus à la décision et des disponibilités entre autres de la soussignée, il lui a été impossible de déposer la présente lettre hier. UC informe la Régie qu'elle n'entend pas déposer de budget amendé.

En effet, compte tenu des informations obtenues lors de la séance de travail du 27 juillet dernier, des délais prévus pour le dépôt par TEQ des réponses aux engagements (B-0021) et de l'impact de ce dépôt sur l'échéancier qui, déjà contraignant en période estivale, pourrait être modifié, UC cesse sa participation active au présent dossier en ce qui concerne son aspect 1.

UC précise qu'elle entend toutefois poursuivre activement son intervention en ce qui concerne l'examen des programmes et mesures proposés par le Plan directeur ainsi que l'apport financier nécessaire pour les réaliser.

UC saura distinguer au moment du dépôt de sa demande de remboursement de frais, les frais encourus pour l'aspect 2 du dossier des autres frais et espère que cette manière de procéder sera satisfaisante et suffisante pour la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c. c. Viviane de Tilly
Me Stefan Chripounoff (TEQ) (stefan.chripounoff@langlois.ca)